



Conseil du développement industriel
Cinquante et unième session
Vienne, 3-6 juillet 2023

Comité des programmes et des budgets
Trente-neuvième session
Vienne, 15-17 mai 2023
Point 16 de l'ordre du jour provisoire
**Troisième Décennie du développement industriel
de l'Afrique (DDIA III)**

Rapport sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III)

Rapport du Directeur général

Le présent rapport a été établi conformément à la décision IDB.46/Dec.13, dans laquelle le Conseil du développement industriel a demandé qu'il soit régulièrement rendu compte des progrès accomplis dans le cadre de la DDIA III. Il repose sur les renseignements contenus dans les rapports IDB.50/10 et GC.19/9, et devrait être examiné parallèlement aux informations sur la DDIA III qui figurent au chapitre du *Rapport annuel de l'ONUDI 2022* consacré aux partenariats et à la coopération Sud-Sud.

I. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III)

Activités d'assistance technique

1. En 2022, le nombre de projets de l'ONUDI en cours d'exécution en Afrique subsaharienne était de 242, pour un montant total de 47,4 millions de dollars, sans compter les portefeuilles interrégionaux et mondiaux. Neuf programmes de partenariat pays (PCP) se trouvaient à différents stades d'exécution en Côte d'Ivoire, en Égypte, en Éthiopie, au Maroc, au Nigéria, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, au Sénégal et en Zambie, tandis qu'un PCP était mis en œuvre à titre volontaire au Kenya. Des programmes de pays étaient en place à Cabo Verde, en Gambie, au Ghana, en Guinée, à Madagascar et en Mauritanie. Six étaient en cours d'élaboration au Bénin, au Burundi, en Guinée-Bissau, au Niger, en République démocratique du Congo et en Sierra Leone.
2. Dans les secteurs de l'agrobusiness et de l'agro-industrie, un projet de renforcement de la chaîne de valeur du riz a été lancé au Ghana. En Éthiopie, un projet

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



visant à accroître la compétitivité des chaînes de valeur de la viande et du bétail était en cours d'exécution. En Égypte, la mise en œuvre d'un projet destiné à renforcer la chaîne de valeur des tomates s'est poursuivie.

3. En ce qui concerne l'entrepreneuriat, un projet visant à accroître les revenus et à créer des emplois dans les chaînes de valeur du manioc, du cacao et de l'horticulture a été lancé au Libéria. En République démocratique du Congo, un projet a été lancé en soutien à l'autonomisation économique dans la province du Sud-Kivu. En Tunisie, le projet Mashrou3i a permis de créer plus de 5 500 emplois.

4. S'agissant de l'énergie et de l'environnement, un projet a été mis en train au Nigéria pour appuyer l'élaboration de lignes directrices sur la gestion des déchets plastiques et renforcer la capacité de recyclage des municipalités. En République-Unie de Tanzanie, l'ONUDI a aidé à la création d'une usine de mélange et d'embouteillage d'éthanol et d'une unité d'assemblage de poêles. Au Soudan, elle a contribué à renforcer le système de statistiques concernant la pêche et les plans de gestion des écosystèmes pour deux espèces commerciales.

5. Pour ce qui est du renforcement des capacités commerciales, le Mozambique a bénéficié d'un appui pour l'élaboration et l'approbation d'une politique nationale de contrôle de la qualité. En République-Unie de Tanzanie, un programme mis en place avec le Bureau des normes a permis de d'élaborer des plans d'activité pour neuf laboratoires.

6. En ce qui concerne la transition numérique, les technologies et l'innovation, un projet mené en Somalie a permis d'aider 300 petites et moyennes entreprises (PME) et de dispenser à 500 personnes des formations professionnelles et techniques. Un projet d'emploi des jeunes a été lancé en Tunisie et en Côte d'Ivoire pour stimuler l'intégration des entreprises dans les écosystèmes de la quatrième révolution industrielle.

7. Au Nigéria, une étude de pré faisabilité a été menée en vue de la création d'un parc industriel dans l'État d'Imo. Au Kenya, une étude de faisabilité et un plan directeur aux fins de la création, à Nyamira, d'un parc agro-industriel intégré ont été réalisés, de même qu'une étude de faisabilité concernant la mise en place d'une agropole dans le nord du Sénégal.

Collaboration avec les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes

8. En collaboration avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine, le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'ONUDI a appuyé le programme d'agroparc africains communs, initiative d'autosuffisance alimentaire de l'Union africaine (UA), avec des plans directeurs pour des projets d'expérimentation, une installation de transformation agricole et un mécanisme de financement des semences.

9. L'ONUDI, la Commission de l'Union africaine, le Centre du commerce international ainsi que le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont entamé des consultations sur l'élaboration conjointe d'un programme panafricain d'accès aux marchés et de compétitivité commerciale.

10. L'ONUDI a aidé le COMESA à rédiger les termes de référence de l'étude de faisabilité du parc agro-industriel commun de la Zambie et du Zimbabwe. Elle a organisé un voyage d'étude dans les parcs de développement industriel d'Éthiopie pour des parties prenantes zambiennes et zimbabwéennes. Dans la SADC, un projet

a appuyé le développement de compétences en matière de gestion des ressources naturelles en foresterie et de gestion de l'eau dans l'exploitation minière. Dans la CEDEAO, le Projet de renforcement de la compétitivité en Afrique de l'Ouest par la création d'infrastructures de contrôle de la qualité a continué de stimuler la compétitivité des PME. Dans la CEEAC, l'ONUDI a aidé à formuler des idées de projet, dont un programme régional de développement des chaînes de valeur industrielles.

11. L'ONUDI a collaboré avec la Commission de l'Union africaine et d'autres entités à l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des décisions adoptées à la dix-septième session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, qui avait pour thème l'industrialisation et la diversification économique de l'Afrique. Ce plan a été présenté à la trente-sixième session ordinaire de la Conférence, en février 2023, par le Président nigérien, également Champion de l'Union africaine pour l'industrialisation inclusive et durable et la transformation productive.

Instances mondiales et mobilisation

12. En février 2023, l'ONUDI a collaboré avec la Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine, le FARA, Afreximbank, le Secrétariat de la ZLECAf, l'IFPRI, la FAO, la CEA et d'autres instances pour organiser la table ronde des investisseurs sur les agroparc africains communs, laquelle a permis d'étoffer les modèles de gouvernance et de financement des partenariats public-privé qui seront présentés à la cinquième session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'UA sur le commerce, l'industrie et les ressources minières, en octobre de la même année.

13. En novembre 2022, l'ONUDI a collaboré avec l'Initiative AfroChampions, la Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine et la CEA pour organiser le dix-septième Sommet extraordinaire de l'UA sur l'industrialisation et la diversification économique. Vingt-huit chefs d'État ou de gouvernement africains ont assisté à ce sommet, auquel ont participé quelque 7 000 personnes. Parmi les principaux résultats, on peut citer l'adoption de la déclaration et des décisions de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, qui présentent les domaines essentiels dans lesquels il faut agir pour soutenir l'industrialisation de l'Afrique.

14. En septembre 2022, l'ONUDI et Afreximbank, l'Initiative AfroChampions, la Commission de l'Union africaine, le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique et la CEA ont organisé la cinquième manifestation de haut niveau de la DDIA III en marge de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, sur le thème de l'accélération de l'accès à l'énergie et de la transition verte en faveur d'une industrialisation inclusive et durable de l'Afrique.

15. En août 2022, l'ONUDI et divers partenaires ont organisé des manifestations en marge de la huitième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, notamment des webinaires sur l'investissement et le transfert de technologie du Japon vers l'Afrique.

16. En mars 2023, l'ONUDI a participé à la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Doha. Elle a organisé une exposition et plusieurs manifestations parallèles avec les partenaires de la DDIA III.

Activités normatives

17. En novembre 2022, l'ONUDI a publié les lignes directrices pour la planification, le développement et la gestion des parcs agroalimentaires intégrés (*Guidelines for Planning, Development and Management of Integrated Agro-Food Parks*), en collaboration avec Afreximbank, la Banque africaine de développement (BAfD), l'Agence de développement de l'Union africaine et l'Export-Import Bank of China.

18. L'ONUDI, la BAfD et la Commission de l'Union africaine ont intensifié leurs efforts en vue de la création d'un observatoire de l'industrie destiné à favoriser l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

II. Perspectives

19. *Stratégie pour l'Afrique* : L'ONUDI a commencé à élaborer la stratégie, qui constituera le cadre directeur commun de ses interventions visant à promouvoir le développement industriel. Le Secrétariat de la DDIA III continuera à appuyer son élaboration et sa mise en œuvre en synergie avec les autres partenaires de la Décennie.

20. *Stratégie en faveur des PMA* : L'élaboration d'une stratégie opérationnelle de l'ONUDI a été amorcée et le projet a été présenté à la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à Doha. Le Secrétariat de la DDIA III appuiera sa mise en œuvre en synergie avec les autres partenaires de la Décennie.

21. *Exécution du plan d'action de l'UA pour la mise en œuvre de la déclaration et des décisions adoptées à son sommet (2023-2025)* : L'organisation du Sommet de l'UA sur l'industrialisation et la diversification économique résulte de l'application de la Feuille de route commune sur la DDIA III. Le Secrétariat de la troisième Décennie continuera d'aider et de mobiliser les partenaires de cette dernière pour que le plan d'action puisse être mis en œuvre avec succès.

22. *Conférences de l'ONUDI et de la Commission de l'Union africaine sur l'investissement en Afrique* : L'ONUDI collaborera avec la Commission de l'Union africaine et d'autres instances pour coorganiser des conférences sur l'investissement, éventuellement en marge du Sommet des Nations Unies sur les objectifs de développement durable qui se tiendra à New York en septembre 2023.

23. *Organisation de la manifestation de haut niveau sur la DDIA III et de forums régionaux sur la DDIA III et la ZLECAf, et contribution à cette organisation* : La sixième manifestation de haut niveau sur la DDIA III est prévue pour septembre 2023. Des forums régionaux sur la DDIA III et la ZLECAf doivent être organisés afin d'obtenir un appui pour la mise en œuvre des programmes régionaux.

24. *Conférence ministérielle du Comité technique spécialisé de l'UA sur le commerce, l'industrie et les ressources minières* : L'ONUDI prévoit de coorganiser la Conférence ministérielle du Comité technique spécialisé de l'UA sur le commerce, l'industrie et les ressources minières et d'aider la Commission de l'Union africaine à relancer la Conférence biennale des ministres africains de l'industrie.

25. *Semaine de l'industrialisation de l'Afrique (novembre 2023)* : L'ONUDI continuera de suivre la mise en œuvre des décisions du Sommet, en organisant l'édition 2023 de la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique avec la Commission de l'Union africaine et d'autres parties prenantes.

26. *Réunions consultatives avec les communautés économiques régionales (CER)* : Dans le sillage des consultations tenues en 2022 avec diverses CER telles que la CEEAC et le COMESA, des réunions semblables se tiendront en 2023 avec les autres CER.

27. *Présentation du rapport d'activité destiné à l'Assemblée générale des Nations Unies* : Le septième rapport d'activité annuel sur la DDIA III devrait être soumis au Secrétaire général en juillet 2023.

III. Mesure à prendre par le Comité

28. Le Comité est invité à prendre note des informations qui figurent dans le présent document.